

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

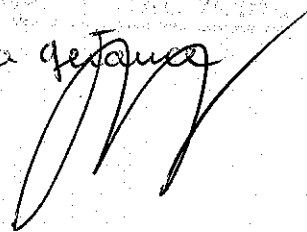
Numéro de gestion : 1979 B 00146

Numéro SIREN : 316 420 322

Nom ou dénomination : SOCIETE D ETUDES DE REVISION ET D EXPERTISE COMPTABLES

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2019 sous le numéro de dépôt 1071

La gérance



COMPTES ANNUELS

2018

SARL SEREC

3 Rue Patrick DEPAILLER
63000 CLERMONT FERRAND

APE : 6920Z-
Siret : 31642032200026

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



SEREC Clermont-Ferrand
3 rue Patrick Depailler
63000 Clermont-Ferrand
Tél 04 73 28 50 20
Fax 04 73 28 50 28
serec@serec-experts.fr

SEREC Commentry
56 rue Jean Jaurès
03600 Commentry
Tél 04 70 64 60 66
Fax 04 70 64 60 72
commentry@serec-experts.fr
www.serec-experts.fr

SEREC Paris-Roissy
88 rue de Paris
95380 Louvres
Tél 01 34 68 22 61
Fax 01 34 68 32 93
louvres@serec-experts.fr



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SEREC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 115 579 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 024 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 40 924 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	197 204			197 204
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 938		9 245	9 693
Immobilisations incorporelles	216 142		9 245	206 897
- Terrains	9 000		9 000	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 207		2 207	
- Installations générales, agencements aménagements divers	236 754		80 722	156 032
- Matériel de transport	18 654			18 654
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 108	10 211	12 512	125 806
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	394 723	10 211	104 442	300 491
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	7			7
- Prêts et autres immobilisations financières	2 786	8 000		10 786
Immobilisations financières	2 793	8 000		10 793
ACTIF IMMOBILISE	613 658	18 211	113 687	518 182

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 211	8 000	18 211
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 211	8 000	18 211
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	9 245	104 442		113 687
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	9 245	104 442		113 687

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2018

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	197 204

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 590	2 516	9 245	7 862
Immobilisations incorporelles	14 590	2 516	9 245	7 862
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 207		2 207	
- Installations générales, agencements aménagements divers	199 385	12 634	89 817	122 201
- Matériel de transport	18 654			18 654
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 128	10 588	12 512	108 203
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	330 375	23 221	104 537	249 058
ACTIF IMMOBILISE	344 965	25 737	113 782	256 920

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 799 821 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 786		10 786
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	696 351	696 351	
Autres	67 806	67 806	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 878	24 878	
Total	799 821	789 034	10 786
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 240
Produits à recevoir	27 600
Total	30 840

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 180000 euros décomposé en 11250 titres d'une valeur nominale de 16 euros

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 348		2 516	1 831
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	4 348		2 516	1 831
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			2 516	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 714 559 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	42	42		
- à plus de 1 an à l'origine	31 794	28 427	3 367	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 574	54 574		
Dettes fiscales et sociales	341 731	341 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	123 000	123 000		
Produits constatés d'avance	163 419	163 419		
Total	714 559	711 192	3 367	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 169			
(**) Dont envers les associés	106 385			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 278 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 390
Personnel-provision congés payés	51 949
Autres charges de personnel	15 710
Organismes sociaux- charges à payer	13
Charges à payer TNS 2018	21 293
Taxe d'apprentissage	126
Formation professionnelle	11 308
Etat- Taxe à payer	2 714
Total	110 503

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	24 878		
Total	24 878		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	163 419		
Total	163 419		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SEREC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		3 Rue Patrick DEPAILLER 63000 CLERMONT FERRAND		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 1 6 4 2 0 3 2 2 0 0 0 2 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH	197 204	AI	197 204
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	9 693	AK	7 861
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT	300 491	AU	249 058
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD	7	BE	7
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH	10 786	BI	10 786
	TOTAL (II)				BJ	518 181	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	696 350	BY	41 931
		Autres créances (3)		BZ	67 805	CA	67 805
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	124 867	CE	32 078
		Disponibilités		CF	14 424	CG	14 424
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	24 877	CI	24 877	
	TOTAL (III)		CJ	928 326	CK	74 009	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 446 508	IA	330 929	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	
				(3) Part à plus d'un an		CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SEREC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 180 000)			DA	180 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	18 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	132 164	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	69 024	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	1 831	
	TOTAL (I)			DL	401 019	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	31 835	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	106 384	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 573	
	Dettes fiscales et sociales			DY	341 730	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	16 614	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	163 419	
TOTAL (IV)			EC	714 559		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 115 578		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	711 192
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	41	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SEREC						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 990 237	FH		FI	1 990 237
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 990 237	FK		FL	1 990 237
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	46 549	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 038 128
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	627 158	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	57 775	
Salaires et traitements*					FY	840 932	
Charges sociales (10)					FZ	379 678	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	25 737	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	17 143	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)					GE	3 170	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 951 596	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	86 532
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	387	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	387	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	5 156	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 444	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	6 600	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 213)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	80 318

Désignation de l'entreprise <u>SARL SEREC</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 516	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 516	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 324	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 324	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(807)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	10 487	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 050 031	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 981 007	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	69 024	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	46 549	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	1 039	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9 1 039	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 324			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9 000			
Produits des cessions d'éléments d'actif		9 000		
Amortissements dérogatoires		2 516		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

S E R E C
SOCIETE D'ETUDES DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLES
société à responsabilité limitée au capital social de 180 000 euros
siège social **3 Rue Patrick Depailler Parc La Pardieu 63000 CLERMONT FERRAND**
316 420 322 RCS CLERMONT FERRAND

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JANVIER 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 69 024 euros, de la manière suivante :

- | | |
|--|----------|
| - Un résultat de | 69 024 € |
| - Une somme de | 67 500 € |
| à la distribution de dividende, soit un montant de 6 € par part. | |
| - Une somme pour solde de | 1 524 € |
| au compte « autres réserves » | |

En conséquence, chaque part se verra attribuer un dividende de 6 euros. Ce dividende sera mis en paiement à partir du mois d'août 2018.

L'assemblée générale déclare être informée que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20 % de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,80 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été, les suivantes :

Exercice : 31/12/2017

- | | |
|---|-------------|
| - Dividende global distribué : | 73 125.00 € |
| soit, par titre : | 6.50 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40% : | 39.00 € |
| - Montant global non éligible à l'abattement de 40% : | 73 086.00 € |

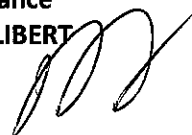
Exercice : 31/12/2016

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué : | 161 312.50 € |
| soit, par titre : | 14.34 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40% : | 85.50 € |
| - Montant global non éligible à l'abattement de 40% : | 161 227.00 € |

Exercice : 31/12/2015

- | | |
|---|-------------|
| - Dividende global distribué : | 73 125.00 € |
| soit, par titre : | 6.50 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40% : | 39.00 € |
| - Montant global non éligible à l'abattement de 40% : | 73 086.00 € |

La gérance
Marc ALIBERT



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

SEREC

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) AUBERT Marc Quentin

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: AUBERT

prénom: Marc

adresse ou dénomination: 2 rue Patrice Depailler

adresse du siège: 68000 Cl. Bel

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature

